

Retour à "L'Hymne de Jean Racine"  
et aux "Trois petits riens"  
de César Franck.

---

C'est avec une très vive satisfaction que nous avons appris que Madame le Dr. Roskam a fait cadeau à la Bibliothèque du Conservatoire royal de Musique de Liège d'une photocopie de la partition d'orchestre dédicacée par Franck à Sylvain Dupuis de L'Hymne de Jean Racine et d'une autre, chant et piano, de la même oeuvre. Nous avons raconté dans quelles circonstances cette oeuvre a été destinée et dédiée à Sylvain Dupuis en 1888, alors jeune directeur de La Legia (cf. notre Bulletin n°72 (12-13), José QUITIN, Les "premières" liégeoises des oeuvres de César Franck entre 1874 et 1914). Grâce à ce geste aimable de la petite-fille de Sylvain Dupuis, le Conservatoire possède maintenant les deux partitions (celle d'orchestre et celle de chant et piano), le matériel d'orchestre et les parties de chant. Qui donc se décidera à exécuter cette oeuvre dont Franck lui-même, pourtant peu porté à l'auto-satisfaction, avait trouvé "la sonorité superbe" lors de la première exécution à Tournai, en 1890 ? (cf. Bulletin n°72, p. 26, Lettre de Franck à Dupuis, juin 1890).

Nous avons dit à la suite de quelles circonstances l'exécution de l'Hymne à Liège avait été retardée jusqu'au 30.XI.1890. Sylvain Dupuis l'avait inscrit au premier de ses Nouveaux Concerts de cette saison en même temps que la Symphonie en ré mineur, en première audition à Liège. Hélas ! Franck venait de mourir trois semaines plus tôt.

Nous n'avons pas retrouvé d'autre audition de l'Hymne à Liège, où la Symphonie fut reprise dès l'année suivante de nombreuses par après. Il semblerait que l'Hymne, qui est pourtant une oeuvre bien venue, ait effrayé les directeurs de choeurs. Il est vrai que, contrairement à l'avis exprimé par le compositeur, certains passages devaient paraître bien difficiles aux orphéonistes des années 1890. Mais un siècle plus tard, les progressions chromatiques et les enharmonies ne devraient plus inquiéter leurs descendants !

Il est intéressant de transcrire ici une lettre que Robert César-Franck, petit-fils du compositeur, adressait à Sylvain Dupuis, le 28 novembre 1910, à propos d'une éventuelle exécution de l'Hymne de Jean Racine sous la direction de Gabriel Pierné aux Concerts Colonne, à Paris. On y relèvera une erreur : Sylvain Dupuis n'était pas le directeur de la Société chorale de Tournai, mais bien de La Legia, de Liège (cf. Bulletin n°72, Lettres de Franck à Sylvain Dupuis, p. 22-26). Quant au matériel d'orchestre qui a servi au concert donné à Liège (et

non à Tournai) le 30.XI.1890, il existe toujours à la Bibliothèque du Conservatoire. Une fois de plus, nous devons communication de cette lettre à l'amabilité de Madame Roskam que nous remercions très vivement.

Lettre de Robert César-Franck, fils de Georges Franck et petit fils de César Franck à Sylvain Dupuis.

28 Novembre 1910.

Monsieur,

Vous n'ignorez peut-être pas la mort toute récente de mon père Georges Franck, le fils de César Franck. Je me trouve maintenant seul pour m'occuper de la musique de mon grand père.

Je viens vous demander un renseignement que vous seriez bien aimable de ma donner le plus tôt possible.

Monsieur Pierné, le successeur de Colonne, désirait donner aux Concerts de l'Association L'Hymne (sur des paroles de Racine) que mon grand père avait conduit en 1890 à la Société chorale de Tournai dont vous étiez alors, je crois, le Directeur? Nous ne possédons pas le matériel d'orchestre et voudrions savoir où se trouve celui qui a servi à cette exécution.

Seriez-vous assez aimable pour l'en informer, si la chose est possible.

Avec mes Remerciements, veuillez croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments très distingués.

Robert César-Franck

119 bis, Rue N.-D. des Champs. Paris.

La revue musicale S.I.M. de Paris (7ème année. Janvier 1911, n°1, p. 79, Théâtres et Concerts) signale l'exécution de l'Hymne de César Franck le 18.XII.1910.

"Les programmes du Châtelet [concerts Colonne] sont toujours très touffus. Il y règne un peu de désordre qui se mettra bientôt dans l'orchestre si M. Pierné ne tient pas d'une main ferme les rênes du gouvernement. Toutefois, n'exagérons rien ; le mois [de décembre] fut intéressant [...]. Le 18, après une Hymne pour voix d'homme de César Franck, inédite en France, de belle tenue mais peu marquante en somme, nous eûmes le premier acte de Guercoeur [de Albéric Magnard]. Louons d'abord l'exécution, surtout la partie vocale, et soyons brefs sur l'ordre dont S.I.M. parlera sans doute avec détails [...].

F. Guérillot."

En comparant les dates de la lettre de Robert César-Franck (28.XI) à celle du concert (18.XII), on peut se demander si une préparation hâtive n'a pas nuit à l'exécution de l'oeuvre de Franck.

\* \* \*

La Société liégeoise de Musicologie a reproduit dans son Fascicule 11 (octobre 1990) le manuscrit des Trois petits Riens : Duettino - Valse - Le Songe pour piano, op. 16 (1846) de

César Franck qui se trouvent à la Bibliothèque du Conservatoire royal de Musique de Liège. En sous-titre, on peut lire : "Composés et dédiés à Mademoiselle Maria de Soer, par César-Auguste Franck de Liège.  
Paris, rue Labruyère 15, ce 18 mars 1846. César-Auguste Franck."

Un cachet de forme circulaire porte la mention "César-Auguste Franck de Liège" entourant une lyre.

Dans l'introduction à ce Fascicule 11, nous avons écrit à la page 4 :

"La jeune fille dont il question ici Marie-Clémentine Desoer (Liège 1828-1886), arrière-petite fille du fondateur de la famille (d'imprimeurs bien connue), fille aînée de Marie-Josèphe-Emilie Gasquy (1800-1870) et de Jacques-Clément Clément Desoer (1798-1881). C'est probablement à l'occasion d'un séjour à Paris dans la famille de feu son oncle Théodore Desoer (Liège 1788- Paris 1823), époux de Marie-Antoinette Janet (1795-1870) que la jeune Maria a été l'élève de César Franck."<sup>1</sup>

Les registres des examens de classe du Conservatoire de Liège nous donnent quelques renseignements sur le talent pianistique de la jeune demoiselle<sup>2</sup>.

Marie Desoer est admise, en décembre 1839, comme élève payante dans la classe de piano d'Etienne Ledent, professeur-adjoint. Toutes les notes obtenues aux examens semestriels sont élogieuses, tant en ce qui concerne le travail que les dispositions naturelles. Pour l'examen de novembre 1843, le professeur Ledent note : "Progrès très satisfaisants. Si elle continue, elle deviendra [sic] amateur distinguée" que le Directeur Daussoigne confirme par un laconique "Toujours bien". A la suite de cet examen, Marie Desoer passe dans la classe du professeur en titre, Jules Jalheau ; le registre mentionne "en surplus. P[ayante]". Elle a seize ans et demi. Ce passage de la classe de l'adjoint à celle du professeur en titre était courant à l'époque.

Mais Jalheau est plus sévère que Ledent et sans prendre de gant qu'il écrit dans son rapport préliminaire à l'examen de mai 1844 : "Ne manque pas d'une certaine facilité, mais travaille superficiellement". Réflexion qui n'empêche pas le directeur de maintenir "Va fort bien".

Même jeu en novembre 1844. Pour le professeur : "N'avance pas vite jusqu'à présent, mais donne de l'espoir". Le directeur : "Annonce un fort joli talent". Enfin, en mai 1845, Jalheau s'adoucit : "Commence à acquérir du tact, de la grâce". De fait, Marie Desoer remporte un deuxième Prix de piano au Concours d'août 1845.

Le registre d'examen suivant (1846-1849) n'a pas été conservé, mais nous savons par le manuscrit des Petits Riens que Maria Desoer est à Paris, en mars 1846, et qu'elle reçoit quelques leçons de César Franck. Rappelons que celui-ci avait

été, enfant, élève de Jalheau au Conservatoire de Liège<sup>4</sup>. Il faut croire que ces leçons ont été bénéfiques puisque que le palmarès des Concours du Conservatoire de Liège d'août 1846, reproduit dans le Journal de Liège du 11.VIII.1846, indique : "Concours de piano (demoiselles) : Premier Prix partagé<sup>5</sup> : Mlle M. Desoer, amateur, qui l'a remporté avec distinction, Mlle Vottem, amateur et Mlle T. Sentroul. Deuxième Prix : Mlle E. Cajot." En face du nom de Marie Desoer le registre de la matricule indique "Etudes terminées. Novembre 1846".

Quelques années plus tard, en 1850, Maria Desoer épousait Jean-Louis Trasenster (Liège 1816-1887) qui fut recteur de l'Université de Liège.

José Quitin

#### Notes

1. Un très malencontreux décalage dans la reproduction du texte original a complètement faussé le sens du deuxième paragraphe de cette page quatre. Nous venons de corriger les dates (fautes elles aussi). Ci-après, on trouvera rectification d'une autre erreur : J. J. Cl. Desoer n'a pas été recteur de l'Université de Liège, cet honneur revient à son gendre, Jean-Louis Trasenster, qui avait épousé Marie-Clémentine Desoer en 1850.
2. Archives de l'Etat à Liège. Conservatoire. R.162. Rapport des professeurs 1842-45.
3. Archives de l'Etat à Liège. Conservatoire. R.151. Matricule. Entrées de 1827 à 1874. Félix Etienne Ledent (Liège 1816-1886) a fait ses études au Conservatoire de Liège dans les classes de Jules Jalheau (piano) et du directeur Daussoigne (harmonie, composition). Premier Prix de piano en 1832, Ledent remporte une mention (1841) puis un Second Prix (1843) au Grand Concours de composition musicale de Belgique (appelé plus tard Prix de Rome de Bruxelles). De 1837 à 1886, Ledent est professeur de piano au Conservatoire de Liège. Parmi les nombreux élèves qu'il a formés citons son successeur, Jules Ghyvers (1835-1911) et le compositeur Philippe Rüfer (1844-...).
4. Voir J. QUITIN, César Franck enfant prodige et le Conservatoire royal de Musique de Liège, in Société liégeoise de musicologie, Bulletin n°69, 1990, p. 9-29.
5. Lors des premiers Concours (1832), il avait été décidé de n'accorder qu'un seul Premier Prix par discipline. On s'aperçut très vite des inconvénients de ce système ; il fut corrigé par la notion de "Premier Prix partagé", sous-entendu : partagé entre plusieurs candidats, tous dignes d'obtenir cette distinction qui marquait alors la fin des études.